

un point en particulier. Le ministre des Finances m'a facilité la tâche à moi et aux autres députés de notre parti, mais il a bien précisé que le programme prévu dans la mesure et les lignes directrices présentées à la Chambre sous forme de livre blanc diffèrent complètement de ce que préconisait notre parti au cours de la campagne électorale de 1974 et auparavant.

Je veux parler des propositions formulées par mon chef et appuyées par les membres de notre parti, qui constituaient une formule pratique dénuée des monstrueuses qualités qui caractérisent le programme actuel du gouvernement. L'aveu du ministre est maintenant consigné et on ne saurait plus douter que le contenu du bill et des lignes directrices n'ont rien à voir à la formule que notre parti avait proposée.

Avant d'en finir avec le discours du ministre, je tiens à répéter combien je regrette qu'il ait négligé de parler du bill et d'en expliquer les dispositions. Le programme du gouvernement constitue un ensemble de propositions excessivement difficiles. Elles sont remplies d'énigmes, de confusion, d'ambiguïtés, de devinettes, de doutes et d'incertitudes.

Il nous arrive parfois d'être trop portés à l'introspection, mais à l'extérieur de la Chambre, il y a des milliers de personnes qui doivent prendre des décisions importantes concernant l'économie de notre pays, le bien-être et l'avenir social et économique de millions de Canadiens. Je ne m'attendais pas à ce que le ministre puisse répondre au pied levé non seulement aux questions des députés mais aussi à celles des Canadiens. Cependant, dans son discours à la deuxième lecture, alors qu'il essaie d'obtenir l'approbation en principe de cette mesure, on aurait pu croire qu'il se serait présenté devant la Chambre muni des informations nécessaires pour fournir au moins quelques réponses. Il n'en fut rien. J'ignore si le ministre ne l'a pas fait parce que tous les ministériels ne sont pas d'accord là-dessus. Ce serait tragique. C'est peut-être plutôt parce que le ministre lui-même n'est pas trop sûr des faits, de la loi et des facteurs économiques en cause. Je l'ignore.

Tout, le nombre d'articles et leur libellé, semble indiquer que le bill est au Conseil privé depuis quelque temps. Si c'est le cas, et si le ministre et le premier ministre croyaient vraiment au bill et au programme, le ministre aurait fait un exposé assez long, que j'aurais été prêt à écouter, et il aurait exposé en détail les problèmes auxquels le Canada fait face à cause de l'inflation, des problèmes que le bill soulève et des problèmes que le bill est censé résoudre. Je regrette beaucoup qu'il ne l'ait pas fait. J'espère qu'il se reprendra lorsqu'il mettra fin au débat. J'espère qu'il s'efforcera de répondre aux questions que se posent tous les Canadiens.

J'aimerais parler brièvement de certaines des questions en cause puisqu'il s'agit d'une motion d'approbation en deuxième lecture et du renvoi au comité. Je soulèverai de temps à autre des questions concernant diverses parties du bill. D'abord, j'aimerais insister aujourd'hui sur ce que je considère comme une condition tout à fait essentielle au succès du programme. Je veux parler de la nécessité qu'il y a pour le premier ministre de participer avec beaucoup d'enthousiasme et bien ostensiblement au programme. Les paroles du premier ministre à la télévision l'autre soir et sa réticence sur ce point ne donnent pas l'impression qu'il soit conscient de cette nécessité. Cependant, j'ai été heureux de l'entendre dire qu'il prendrait peut-être la parole

Loi anti-inflation

lundi. L'impression négative que m'a laissée le premier ministre ne tient pas seulement à ce qu'il a omis de dire, mais aussi à la façon dont il a dit certaines choses.

Si j'étais critique de la télévision et que j'aie à décrire en une phrase l'attitude du premier ministre lundi soir, je dirais: «La vedette mange ses mots et ne semble pas croire ce qu'il dit.» Ce n'est pas de cette façon qu'il pourra obtenir la confiance et la collaboration de la plupart des Canadiens. En outre, il est difficile de ne pas avoir l'impression désagréable que le premier ministre redoute la catastrophe même s'il obtient cette confiance et cette collaboration, qui sont essentielles à une lutte réaliste et raisonnable contre l'inflation. Cela est parfaitement inacceptable dans les circonstances présentes, étant donné que le premier ministre s'est distingué comme le commis voyageur n° 1 du pays, dans son opposition aux réglementations forcées, tout au moins jusqu'à lundi soir. Lui seul peut défaire ce qu'il a fait. Il ne saurait en être autrement. Le Parlement et le pays ne peuvent assister à une seconde mort du commis voyageur.

Le premier ministre n'a pas la réputation de savoir écouter les conseils, mais il pourra peut-être se reporter avec fruit à ses propres paroles, prononcées le 28 février 1974 et inscrites à la page 36 du *hansard* de cette date. Voilà ce qu'il disait alors:

● (1410)

Pour ces raisons, la réglementation des revenus risque de nuire au petit et au pauvre plus qu'au puissant et au riche. Or, si cela peut n'importer guère à des gouvernements et à des partis d'esprit conservateur, cela importe extrêmement au gouvernement que je dirige.

Nous ne croyons pas qu'on devrait infliger au travailleur une part injuste de ce qu'il en coûte pour résoudre les problèmes de l'inflation, c'est pourquoi nous l'invitons à considérer avec le plus grand scepticisme toute argumentation qui voudrait militer en faveur d'une réglementation générale sans exposer tous les faits, ceux qui sont agréables comme ceux qui ne le sont pas, ceux qui ont une saveur politique comme ceux qui n'en ont pas.

En toute honnêteté, je déclare au gouvernement et au premier ministre que, s'il est réellement convaincu qu'un programme de restrictions peut réussir à juguler l'inflation—et je suis de ceux qui, non seulement espère l'application d'un tel programme mais la juge indispensable—c'est à lui d'assumer le leadership voulu. Non seulement il doit être sincère, mais il doit encore nous convaincre de sa sincérité. C'est à lui de persuader le Parlement et le pays que c'est la tâche la plus pressée et la plus importante à accomplir. Dois-je ajouter ici que jusqu'ici, tel n'a pas été le cas et que la déclaration de lundi soir du premier ministre est bien loin d'illustrer ces quelques remarques.

J'ai déjà cité les paroles prononcées par le premier ministre en 1974. Il s' imagine sans doute qu'elle peuvent s'effacer par les mots gravés à jamais, grâce au petit écran, au cours de son allocution de l'autre soir. S'il en est ainsi, non seulement il se trompe mais en outre, et c'est là ce qu'il y a de plus grave, il sert bien mal le programme du gouvernement et les Canadiens. Un appel à la mobilisation des énergies à la télévision ne suffit pas. Son attitude taciturne au Parlement risque de produire un effet contraire et le travailleur, qui semblait au premier rang des préoccupations rhétoriques du premier ministre en février 1974, ne possède pas le matériel vidéo qui lui permettrait de rejouer le discours du premier ministre et de se remonter le moral.

A quoi bon, si le travailleur croit pouvoir être quelqu'un pour un installateur de silencieux mais qu'aux yeux du